

N/REF : 26/06/2025 16H38 C:000048 I:08820

V/Email reçu le Jeudi 26/06/2025 a 16H38

SELON DEVIS N° 5060059

HABITER 35
ENSEIGNE AJP SYNDIC
304 RUE DE FOUGERES
35700 RENNES

IMMEUBLE : SDC MAIL II
41-45 MAIL FRANCOIS MITTERRAND
30-32 QUAI ST CYR
35000 RENNES

Rennes, le 11 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 32 QUAI ST CYR
CAVE 50

CS : M. VEILLEROBE 06 07 41 79 48 / M. FRELAUX 06 18 56 66 06

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5060059 du 10/06/2025 d un montant de
87.03 € TTC

Donneur d'ordre : Mme B LUZE-PRIGENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 11/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.
REPLACEMENT OBTURATEUR DE COLONNE INOX SUR RÉSEAU EU AU 32 QUAI ST CYR
CAVE 50.
CONTROLE ÉTANCHÉITÉ.
NETTOYAGE CHANTIER.

OBSERVATIONS : TC TT Email envoyé le 10/06/25 a 13H20 M. K RENAUD

SOUS RESERVE ACCEPTATION DEVIS X5 SUR LA COPROPRIÉTÉ POUR PLANIFICATION
COMMUNE (VU AVEC M. FRELAUX).

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	79,12	79,12
	TOTAL H.T.		79,12
	T.V.A. a 10,00%		7,91
	TOTAL T.T.C.En EURO		87,03

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.